SEM Ercumünd Ahmet Enc et SEM Hyppolite Rarison Ramaroson

L'Ambassadeur de la République de Turquie à Madagascar, Son Excellence M. Ercumünd Ahmet Enc, a présenté les copies figurées de ses lettres de créances à SEM le Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères, le Vice Amiral d'Escadre Hippolyte Rarison Ramaroson, ce mercredi 12 mai 2010 à 10 heures, dans ses bureaux de la Vice-Primature chargée des affaires étrangères sis à Anosy.

La Turquie entend développer et améliorer la coopération existante avec de nombreux pays africains, dont Madagascar. Pour l'instant, la coopération avec la Grande Ile est peu développée, mais des relations avec la Turquie ont déjà eu lieu dans le passé. En juillet 2005, a eu lieu la visite de M. Tuncer Kayalar, Sous-secrétaire d'Etat au commerce extérieur de la République de Turquie, au cours de laquelle a été signé l'Accord commercial et de coopération économique et technique entre les deux pays. En décembre 2007, il y a eu la visite de M. Abdulkadir Aksu, ancien Ministre turc de l'intérieur. En avril 2008, une délégation du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la République de Turquie s'est déplacé dans la Grande île, et après le passage du cyclone Yvan (2008), le Gouvernement turc a octroyé un don de 50.000 dollars pour les sinistrés.

Les dossiers en cours entre les deux pays portent sur un projet d'accord sur l'établissement d'un service aérien entre Madagascar et la Turquie, un accord économique, commercial et de coopération technique, un projet d'accord de libre échange commercial et un projet de création d'un centre culturel et artisanal de formation turco-malgache à Antananarivo.

A l'issue de la cérémonie, le Vice Amiral d'Escadre Hyppolite Rarison Ramaroson a présenté

un éclairage sur les points suivants :

- Sur les relations entre les deux pays : la présentation des copies figurées des lettres des créances de l'ambassadeur turc en résidence à Madagascar aujourd'hui signifie, qu'on jette la base d'une relation franche et amicale entre les deux peuples.

- A propos de la sortie de crise : il a indiqué que la solution ne se négocie pas forcément à l'étranger.

- Concernant les Ambassadeurs de Madagascar à l'extérieur : il a confirmé le rapatriement de sept d'entre eux, dont un est déjà rentré au pays.
Les Ambassadeurs rapatriés ont failli à leur mission qui est de défendre les intérêts de Madagascar et du peuple malagasy à l'extérieur.

Recueillis par Jeannot Ramambazafy